

Mâcon, le 21 juin 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Soutien de l'État en Saône-et-Loire à l'investissement public des collectivités locales et EPCI en 2016

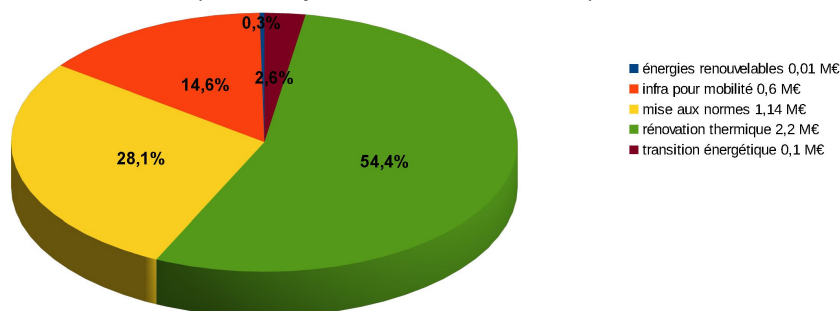
Plus de 18M€ pour les projets d'investissements des communes et de leurs groupements

- FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (FSIPL)

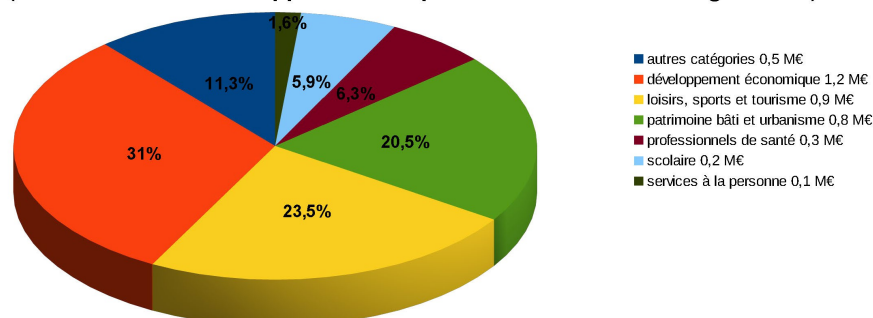
Destiné à soutenir l'investissement des communes et des intercommunalités, ce fonds vise à obtenir un effet significatif et rapide sur l'investissement local, facteur de croissance et d'emploi.

En Saône-et-Loire, **89 projets** ont été aidés pour un montant total de **plus de 8M d'€**. (Première enveloppe 4 041 854 € – deuxième enveloppe 3 999 601 €)

FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL
REPARTITION PREMIERE ENVELOPPE
(MONTANT TOTAL : 4 041 854 €)
(Grandes priorités d'investissement)



FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL
REPARTITION DEUXIEME ENVELOPPE
(MONTANT TOTAL : 3 999 601 €)
(Revitalisation et développement des pôles de centralité et bourgs centre)



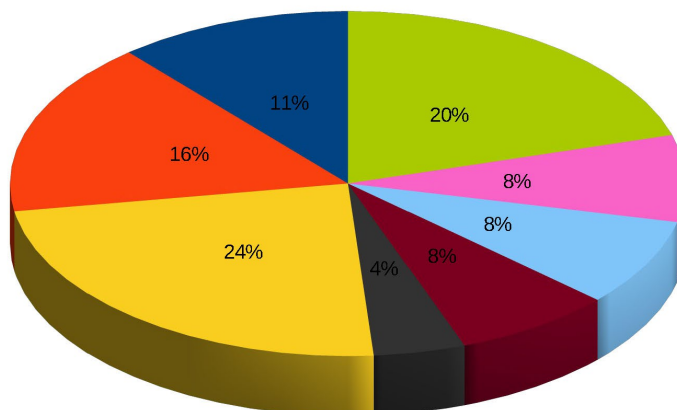
- DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

La DETR répond aux besoins des territoires ruraux afin de permettre la réalisation d'équipements structurants pour le territoire et plus particulièrement :

- les opérations de développement économique et touristique,
- les équipements nécessaires à la création ou au maintien des services à la population (par exemple maisons de services au public),
- les projets de développement social et de santé (notamment maisons de santé pluridisciplinaires),
- les projets scolaires et périscolaires,
- les aménagements des centres bourg,
- la restauration du patrimoine rural et actions en faveur des espaces naturels.

En Saône-et-Loire, l'enveloppe 2016 est de **10,36 M€** et permettra de financer **237 projets**.

DETR 2016 REPARTITION PAR CATEGORIE
(10 360 800 €)



■ BATIMENTS COMMUNAUX AUTRES	: 1,2 M€
■ BATIMENTS SCOLAIRES	: 1,7 M€
■ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	: 2,5M€
■ MAISONS DE SANTE	: 0,4 M€
■ MISE AUX NORMES	: 0,8 M€
■ RENOVATION THERMIQUE	: 0,8 M€
■ SOCIAL	: 0,8 M€
■ AUTRES (centres-bourgs, patrimoine rural,...)	: 2,2 M€

Ainsi en Saône-et-Loire, l'État apportera en 2016 un soutien financier global (FSIPL et DETR) de plus de 18M€ aux projets d'investissements de 258 communes, et de leurs groupements.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour l'écho que vous en ferez dans vos médias.



Contacts :

- Service de la communication interministérielle (SCI)

Tél. 03 85 21 81 59 / 81 58 / 28 58 / 82 33

sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr

xavier.ferrand@saone-et-loire.gouv.fr

annick.venet@saone-et-loire.gouv.fr

xavier.bavoux@saone-et-loire.gouv.fr

www.saone-et-loire.gouv.fr

Suivez-nous sur Twitter [@Prefet71](https://twitter.com/Prefet71)

Rejoignez-nous sur notre page Facebook [Préfet de Saône-et-Loire](#)